## PROPORTIONS ET ÉVOLUTIONS E02

## EXERCICE N°4 (Le corrigé)

Une entreprise compte 250 salariés en 2018. Suite à une augmentation des commandes, elle embauche 35 personnes en 2019.

1) Quel est le nombre de salariés dans l'entreprise après recrutement ?

$$250+35 = 285$$

Le nombre de salariés est alors de 285

2) Quel pourcentage représentent les embauches par rapport à l'effectif des salariés de 2018 ?

$$\frac{35}{250} = 0.14$$

Soit 14%

3) En 2020, l'entreprise embauche encore 12 personnes.

Combien y a-t-il de salariés dans l'entreprise en 2020 ?

$$285+12 = 297$$

En 2020, l'entreprise compte 297 salariés

4) Quel est le taux d'augmentation du nombre de salariés entre 2018 et 2020 ?

En notant t le taux d'augmentation :

$$t = \frac{v_F - v_i}{v_i} = \frac{297 - 250}{250} = \frac{47}{250} = 0.188$$

Le taux cherché vaut alors : 0,188

On peut l'exprimer en pourcentage : 18,8%, mais ce n'est pas demandé. Ceci dit, cela ne vous ferait pas perdre de points...